

Attachez toujours votre **CEINTURE** !

Vous avez reçu une amende pour non-port de la ceinture ou parce que votre enfant n'était pas attaché correctement. Ce n'est jamais agréable et nous aurions préféré ne pas devoir vous l'envoyer, mais les informations ci-dessous vous aideront à comprendre pourquoi il est indispensable de porter la ceinture ou d'utiliser un siège-auto adapté pour les enfants.

Pourquoi ?



- 50%
de risques de décès
ou de blessures

1 enfant sur 4
est correctement
attaché.
Et le(s) vôtre(s) ?



Ne pas porter sa ceinture de sécurité en cas de choc équivaut à une chute du

1^{er} ÉTAGE
3,5 mètres



30

3^e ÉTAGE
10 mètres



50

6^e ÉTAGE
19 mètres



70

11^e ÉTAGE
32 mètres



90

19^e ÉTAGE
57 mètres



120

La ceinture, quasi tout le monde la porte !

95%

portent la ceinture
à l'avant



86%

portent la ceinture
à l'arrière

